

# Communiqué de la Cgt

## Les futurs statuts fusionnés des cadres A et A+ de la DGFIP

Aujourd'hui se tenait le 3<sup>ème</sup> sous-groupe technique sur les futurs statuts fusionnés des cadres A et A+ de la DGFIP. Au vu des débuts laborieux des discussions (absence de documents indispensables, etc.), cette réunion, à la demande de l'ensemble des OS, était présidée par Philippe RAMBAL.

Lors de la dernière réunion, la CGT avec l'ensemble des organisations syndicales, avait demandé que les documents manquants, ainsi qu'un certain nombre de réponses aux questions que nous avons soulevé dans les deux premières réunions, soient fournis avant Noël.

Pour seule réponse, la direction générale nous a transmis un nouveau projet de schéma de carrière (cf. document en annexe) qui non seulement, ne répond pas à nos demandes, mais introduit de nouvelles interrogations (nouveau statut d'emploi d'inspecteur expert, nouveau grade à accès fonctionnel, nouveaux tableaux d'avancement entre les grades...).

Mais toujours rien sur les dispositions transitoires, rien sur les statuts d'emplois, sur le classement des postes...

En séance, la CGT a donc rappelé son exigence d'avoir une vision complète et globale du statut fusionné pour pouvoir pleinement mesurer l'impact des propositions de la direction sur la carrière des cadres.

Même si Philippe RAMBAL, se voulant rassurant, a présenté les grands principes de construction du futur statut des cadres A DGFIP et a avancé oralement des éléments (notamment maintien des dispositifs de fin de carrière), nous sommes toujours loin du compte et la direction générale n'est pas en mesure, aujourd'hui, de présenter un projet complet. Pire certains éléments avancés impliquent que le statut initialement proposé à la discussion soit réécrit pour être étudié.

En fin de séance, constatant l'impossibilité de poursuivre les discussions techniques sur le statut, Philippe RAMBAL a proposé de continuer la discussion sur les doctrines d'emploi des cadres A et A+ (particulièrement le positionnement des futurs IP/I div et Idiv/ I).

Considérant que le sujet n'était pas à l'ordre du jour, qu'aucun document de travail n'avait été fourni par la direction générale, en l'absence d'éléments sur les futurs statuts d'emplois, sur le grade fonctionnel et au vu l'importance du sujet des doctrines d'emploi du cadre A+, il n'était pas responsable de commencer une discussion de cette ampleur dans ces conditions.

Sur les doctrines d'emplois des cadres A+, la CGT estime qu'elles devront faire l'objet d'un véritable débat approfondi et étayé dans les mêmes conditions que les autres corps de la DGFIP.

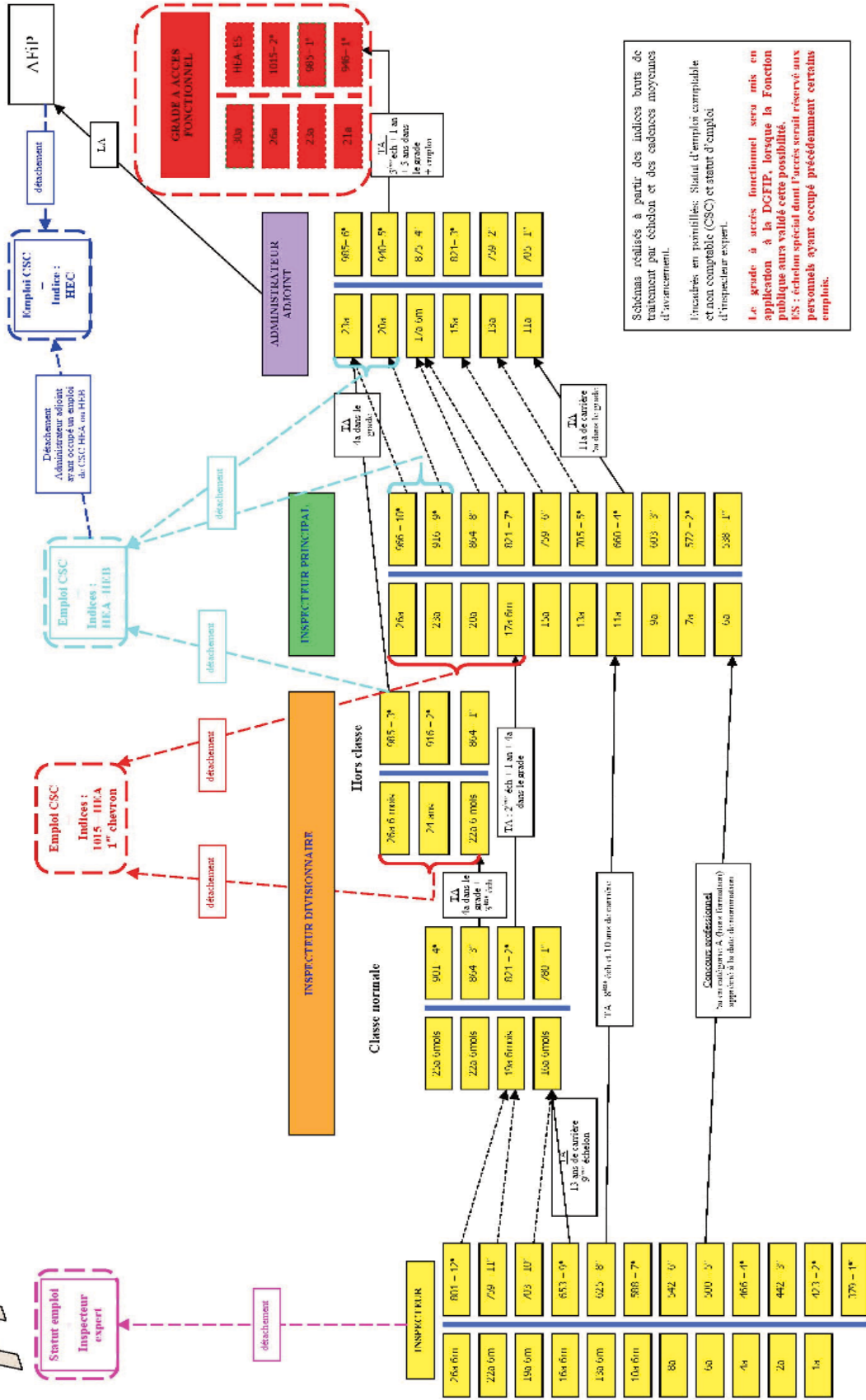
En conséquence, la CGT a rappelé que la méthode de la direction n'était absolument pas satisfaisante, qu'elle était prête à débattre de tous les sujets concernant la catégorie A mais a demandé la transmission de documents stabilisés reprenant clairement les propositions de l'administration et a donc quitté seule le groupe de travail.

Pour la CGT, deux mois après le début des discussions, il n'est pas rationnel de continuer à réfléchir à l'avenir des cadres A, sans l'intégralité des éléments et sans une annonce claire des objectifs de la DGFIP en la matière. C'est bien dans ce sens qu'elle interviendra dans les futurs groupes de travail pour faire valoir les revendications des cadres de la DGFIP.

*Montreuil, le 13 janvier 2010*

# Projet du schéma de carrière de la catégorie A à la DGFIP

Projet



Schémas réalisés à partir des indices bruts de traitement par échelon et des échelons moyennes d'avancement.

Incidences en ponctuelles: Statut d'emploi cumulable et non cumulable (CSC) et statut d'emploi d'inspecteur expert.

**Le grade à accès fonctionnel sera mis en application à la DGFIP, lorsque la Fonction publique aura validé cette possibilité.**

**ES: échelon spécial dont l'accès serait réservé aux personnels ayant occupé précédemment certains emplois.**

Service RH - bureau EH-1A

